

226C0881
FR0010667147-FS0551

22 juin 2026

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

COFACE SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 juin 2026, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 18 juin 2026, indirectement par l'intermédiaire de CDC Croissance¹ et CNP Assurances², les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société COFACE SA et détenir, indirectement, 2 078 996 actions COFACE SA représentant autant de droits de vote, soit 1,38% du capital et des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
CDC (en direct)	0	0
CDC Croissance ¹	2 072 070	1,38
CNP Assurances ²	6 926	ns
Total CDC	2 078 996	1,38

Ce franchissement de seuils résulte de la restitution d'actions COFACE SA détenues à titre de collatéral, par CNP Assurances.

¹ Contrôlée par la CDC.

² Détenue par CNP Assurances Holding, elle-même détenue par La Banque Postale, elle-même détenue par La Poste, elle-même contrôlée par la CDC.

³ Sur la base d'un capital composé de 150 179 792 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.